

**Assemblée générale**Distr.: Limitée  
16 juin 2005Français  
Original: Anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Quarante-huitième session  
Vienne, 8-17 juin 2005**Projet de rapport****Chapitre II****Additif****E. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle**

1. En application du paragraphe 37 de la résolution 59/116 de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 2004, le Comité a repris l'examen du point intitulé "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle".
2. Il a entendu un exposé de Hitoshi Yoshino (Japon) sur le thème "Les retombées des droits intellectuels de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale".
3. La publication *Spinoff 2004*, présentée par la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis (NASA), a été mise à la disposition du Comité.
4. Les représentants du Canada, de la Grèce, du Japon et des États-Unis ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour.
5. Le Comité a estimé qu'il fallait promouvoir les applications des techniques spatiales parce qu'elles dynamisaient les entreprises et contribuaient sensiblement à améliorer la qualité de vie des populations.
6. Il a noté qu'il était fait appel à des applications des techniques spatiales pour réduire les déchets organiques et faciliter les soins aux personnes âgées.
7. S'agissant de recherche médicale, il a relevé l'existence d'une nouvelle lentille de contact capable de corriger la forme de la cornée du patient pendant son sommeil, sans intervention chirurgicale. Lorsqu'il retirait la lentille, le patient avait une vision nette et naturelle, sans lentilles ni lunettes.



8. Dans le domaine de la santé des consommateurs, le Comité a noté que le tagatose, substance naturelle susceptible de remplacer le sucre et les édulcorants artificiels, offrait aux diabétiques un agent sucrant et n'abîmait pas les dents. On étudiait actuellement la possibilité de l'utiliser dans des produits non alimentaires tels que des dentifrices, des bains de bouche, des pastilles pour la gorge et des antitussifs.

9. Pour ce qui était de la santé et de la médecine, le Comité a pris acte de l'existence d'un filtre réalisé en fibres d'oxyde d'aluminium de dimension nanométrique pouvant servir à purifier l'eau potable dans les régions où elle était rare et susceptible d'être contaminée.

10. Toujours dans le domaine de la santé, il a relevé que grâce aux télécommunications par satellite interactives et à grande vitesse, les patients des zones rurales et des localités éloignées des centres urbains pouvaient avoir accès à d'excellents services de santé.

11. S'agissant de protection de l'environnement, il a observé qu'un détecteur à fibres optiques était utilisé pour évaluer l'usure des oléoducs sous-marins et des colonnes montantes, ainsi que des installations de forage et de production de pétrole offshore. Associé à un logiciel de gestion des risques, ce détecteur permettait de réduire l'éventualité d'une pollution de l'environnement par déversement d'hydrocarbures.

12. Il a noté que l'on recourait à la télédétection pour, entre autres, perfectionner les modèles de prévision du taux d'ozone, mieux comprendre la pollution dans les centres industriels, faire de l'agriculture de précision ou repérer les navires qui déversaient illicitement des hydrocarbures dans l'océan.

13. Il a été dit qu'il faudrait constituer un petit groupe d'experts qui serait chargé d'élaborer un document contenant des propositions sur les moyens d'aider le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à diffuser des informations sur les retombées bénéfiques des techniques spatiales, en particulier à l'intention des pays en développement.

14. Le Comité a recommandé que l'examen de ce point soit poursuivi à sa quarante-neuvième session, en 2006.

## **F. Espace et société**

15. En application du paragraphe 38 de la résolution 59/116 de l'Assemblée générale, le Comité a repris l'examen du point intitulé "Espace et société". Il a rappelé que, conformément au plan de travail qu'il avait adopté et que l'Assemblée avait approuvé, le thème spécial de discussion pour la période 2004-2006 était "L'espace et l'enseignement"<sup>1</sup>. Comme prévu dans le plan de travail, le Comité a eu des débats et entendu des exposés sur le thème "Les outils spatiaux au service de l'enseignement".

---

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, Cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20), par. 239.*

16. Le Comité a entendu les exposés suivants:
- a) “GAREF Aérospatial”, par Alexandre Khun (France);
  - b) “Les laboratoires scolaires du Centre aérospatial allemand (DLR), ou comment éveiller l’intérêt pour les sciences spatiales”, par Richard Bräucker (Allemagne);
  - c) “Dix années du Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l’Asie et le Pacifique”, par V. Sundararamaiah (Inde);
  - d) “Les activités du Centre national de formation spatiale de l’Agence japonaise d’exploration aérospatiale”, par Takemi Chiku (Japon);
  - e) “L’espace et la Décennie des Nations Unies pour l’éducation en vue du développement durable (2005-2014)”, par Yolanda Berenguer, de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO);
  - f) “La capsule spatio-temporelle Keo: projet du XXI<sup>e</sup> siècle”, par Jean-Marc Philippe (représentant du projet Keo).
17. Au titre de ce point de l’ordre du jour, des déclarations ont été faites par les délégations des pays suivants: Belgique, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, France, Inde, Japon, Nigéria, Ukraine et États-Unis.
18. Le Comité a noté que, dans le cadre de son programme d’éducation spatiale, l’UNESCO cherchait à faire une plus large place aux sujets et disciplines liés à l’espace à l’école et à l’université, en particulier dans les pays en développement, et à sensibiliser davantage le grand public aux retombées bénéfiques des techniques spatiales pour le développement social, économique et culturel. Il a relevé que l’UNESCO était l’organisme des Nations Unies qui coordonnait la Décennie des Nations Unies pour l’éducation en vue du développement durable (2005-2014).
19. Le Comité a noté qu’à l’échelle nationale, un certain nombre d’initiatives de téléenseignement permettaient d’offrir aux enseignants et aux étudiants de tous niveaux, y compris dans les régions isolées, des services de qualité grâce à des outils pédagogiques de pointe, à des programmes de formation d’enseignants et de formation professionnelle et à des programmes de formation pour adultes dans des domaines tels que la promotion de la femme, la planification familiale ou l’artisanat.
20. Le Comité a pris acte des efforts déployés par la Chine, Cuba et l’Inde en vue de diffuser des programmes pédagogiques dans les zones rurales au moyen de communications par satellite.
21. Il a noté avec satisfaction qu’au niveau mondial, des agences spatiales et des organisations internationales avaient lancé un grand nombre d’activités et de programmes d’enseignement et de vulgarisation destinés aux enfants, aux jeunes et au grand public afin de sensibiliser aux retombées bénéfiques des sciences et techniques spatiales et d’encourager les enfants à envisager de s’orienter vers les mathématiques ou les sciences.
22. Le Comité a noté que plusieurs actions et activités avaient été entreprises au plan national en matière d’enseignement, qui visaient à mettre des contenus, matériels et applications propres aux activités spatiales au service de la formation des étudiants et des enseignants et à sensibiliser le public aux questions liées à l’espace. Il s’agissait notamment du programme “Educator Astronaut”, du

programme scolaire "Explorer", des instituts "Explorer" et du programme de bourses d'études scientifiques et techniques de la NASA; du centre d'éducation spatiale de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale; des laboratoires scolaires du Centre aérospatial allemand; du Centre national ukrainien d'enseignement des sciences aérospatiales pour les jeunes; et de l'Institut argentin de hautes études spatiales Mario Gulich.

23. Le Comité a noté que la Semaine mondiale de l'espace, célébrée chaque année du 4 au 10 octobre en application de la résolution 54/68 de l'Assemblée générale en date du 6 décembre 1999, contribuait au développement de l'enseignement des sciences spatiales et aidait à sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, à l'espace. Il a noté que plus de 40 pays y avaient participé en 2004 et qu'en 2005, le thème principal des activités serait "Découverte et imagination".

24. Le Comité a été d'avis que les échanges de connaissances et de données d'expériences d'ordre scientifique et technique dans le domaine des activités spatiales seraient bénéfiques pour les générations futures.

25. Il a pris acte de plusieurs initiatives nationales portant sur la constitution et l'exploitation, dans les zones rurales, de réseaux de télémédecine destinés à offrir des services touchant à la dermatologie, aux soins urgents, aux maladies tropicales et au diagnostic à distance. Il a également noté que l'on recourait à la télé-détection pour surveiller les épidémies de fièvre de la vallée du Rift, de dengue et d'autres maladies infectieuses.

26. Il a été avancé que, si les débats au titre de ce point de l'ordre du jour aboutissaient à un consensus quant à la nécessité de développer davantage les activités dans le domaine de l'espace et de l'enseignement, il fallait que ces activités soient entreprises dans le contexte plus large du Sommet mondial sur la société de l'information, où il était fait une place considérable aux réseaux et services de communication, notamment de communication par satellite.

27. On a émis l'opinion que l'analphabétisme et le manque de formation continuaient de poser de gros problèmes dans les pays en développement.

28. Il a été dit que les stades de développement très différents d'un pays en développement à l'autre dans la région Asie et Pacifique freinaient le recours au téléenseignement.

29. De l'avis d'une délégation, il fallait encourager les États à améliorer la diffusion des outils pédagogiques relatifs à l'espace afin de sensibiliser davantage à l'importance des techniques spatiales aux fins du développement durable. Cette délégation a fait observer que l'éducation était l'un des domaines prioritaires recensés lors de la quatrième Conférence de l'espace pour les Amériques, tenue à Cartagena de Indias (Colombie) du 14 au 17 mai 2002.